

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du

25 juin 2026

Secrétaire de séance

Mme Virginie WIART

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 14

Effectif votant : 16

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 15 heures 00.

Le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Emeric FRANÇOIS.
En suite de convocation en date du 19 juin 2026

Etaient Présents :

Mr Emeric FRANÇOIS, Mme VERISSIMO TAVARES Alice, Mme MIRANDA MATOS Sylvia, Mr Samuel PETIT, Mme Carole BŒUF DUHOUX, Mme Virginie WIART, Mr Stéphane MAURICE, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Chiaboa Micheline ABOA, Mr Didier PAIX, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Audrey LAROZAS, Mr François PERUS, Mme Caroline MERCIER.

Absents, excusés ou représentés :

Mme Paloma GALLEGRO (donne procuration à M. PERUS François),
Mme Béatrice TRICART, Mr Sébastien BERQUIER (donne procuration à M. PETIT Samuel).

Objet de la délibération

Budget supplémentaire 2026

Budget du Foyer Restaurant

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les modifications pouvant être apportées au Budget.

Vu les inscriptions budgétaires du Budget Primitif 2026 du Foyer Restaurant,

Considérant qu'il est nécessaire de répondre à des besoins particuliers et imprévisibles,

Les dépenses et recettes nouvelles ainsi que des régularisations sont réparties de la façon suivante :

Budget Supplémentaire 2026 - Foyer Restaurant				ID : 059-265901223-20260625-26_062-DE	
FONCTIONNEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
002	Déficit de fonctionnement reporté		002	Excédent de fonctionnement reporté	
Total dépenses de fonctionnement		-	Total recettes de fonctionnement		-
INVESTISSEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
001	Déficit d'investissement			Excédent d'investissement	38 735,98
					-
2188	Autres immobilisations corporelles	38 735,98			
21	Immobilisations corporelles	38 735,98			
Total dépenses d'investissement		38 735,98	Total recettes d'investissement		38 735,98

Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'adopter le Budget Supplémentaire 2026 ci-annexé, relatif au Budget du Foyer Restaurant

Le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**, après en avoir délibéré, approuve le présent Budget supplémentaire pour le budget du Foyer Restaurant.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1 de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,

Emeric FRANÇOIS.

